

## DEMANDE D'ENLÈVEMENT DE TAGS - GRAFFITIS

Exemplaire à retourner à : Centre Technique Métropolitain - 53, rue Marcel Brot - 54 035 Nancy Cedex ;  
Tél : 03 54 50 90 58 - Fax : 03 54 50 90 82

Organisme : \_\_\_\_\_

Demandeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. - Fax - Mail : \_\_\_\_\_

Sollicite les services métropolitains pour l'enlèvement de(s) graffiti(s) situé(s) à :

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

dont je suis propriétaire.

(ou)

dont j'affirme être le représentant dûment mandaté par le(s) propriétaire(s).  
(une copie du mandat signé par le propriétaire est à joindre obligatoirement à la demande)

autorise les services métropolitains à enlever les graffitis présents sur ce bâtiment, seulement cette fois-ci.

Je prends bonne note que :

- Cette intervention sera réalisée sans frais de ma part.
- En cas de support fragile, l'intervention pourra être irréalisable (risque de détérioration). L'enlèvement gratuit de graffitis ne concerne que les dégradations visibles de la voie publique. Si le bâtiment est peu visible de la voie publique, l'intervention sera laissée à l'appréciation de l'opérateur.
- Les interventions des services communautaires sont limitées à une hauteur de 3m et sur des supports accessibles techniquement du domaine public en toute sécurité.
- Il est rappelé que l'intervention nécessite l'emploi d'eau et de sable. Des projections peuvent modifier l'état du support dont nous ne pouvons garantir l'état initial.

Je renonce à tout recours contre la Métropole du Grand Nancy quant à la dégradation du support qui serait la conséquence de son intervention et j'autorise, si besoin en ma présence ou celle d'une personne dûment habilitée à me représenter, les agents de ses services à pénétrer le cas échéant sur ma propriété.

**Une copie du dépôt de plainte doit nous être fournie avant toute intervention.**

Possédez-vous un revêtement anti-graffitis ? OUI  NON

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

# LETTRE PLAINTE POUR DÉGRADATIONS VOLONTAIRES

## « TAGS - GRAFFITIS »

### PLAIGNANT

Mr – Mme - Mlle ; Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

### DÉPOSE PLAINTE POUR DÉGRADATIONS VOLONTAIRES « TAGS »

Lieu de Commission de l'infraction : \_\_\_\_\_

Fait(s) commis : Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Entre le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Et le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Nature du ou des biens dégradés : \_\_\_\_\_

Nature de la dégradation : - Inscriptions (nature de l'inscription) : \_\_\_\_\_

- Dessins (nature du dessin, motif, symbole) : \_\_\_\_\_

- Mode opératoire (feutre, peinture, couleur) : \_\_\_\_\_

Evaluation du préjudice : \_\_\_\_\_

Photos numériques jointes :  OUI  NON

PAR AUTEUR(S) INCONNUS

Le \_\_\_\_\_

Signature du Plaignant

**N.B :** Ce formulaire est à utiliser exclusivement pour signaler au Parquet les infractions de dégradations volontaires contre les biens, meubles ou immeubles dont les auteurs ne sont pas identifiés.

Les plaintes contre auteur(s) identifié(s) ou comportant des éléments évidents d'indentification sont à déposer devant l'Officier de Police Judiciaire compétent.

**Chaque plainte ne doit viser qu'une seule infraction. Un même formulaire peut néanmoins être utilisé pour plusieurs dégradations commises dans un même lieu et dans un temps voisin.**

1 exemplaire Mr le Procureur de la République  
Près le TGI de Nancy  
Cité Judiciaire  
54 000 NANCY

1 exemplaire Mr le Directeur Départemental  
de la Sécurité Publique de Meurthe et Moselle  
38, boulevard Lobau  
54 000 NANCY